



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 77 – 2 septembre 2022

Faits saillants

- Vers de fortes hausses des factures d'électricité pour les ménages en 2023
- Net rebond de la croissance de la Suisse en 2021 (4,2 %)
- Lancement de la campagne d'appel aux économies d'énergies

Guerre en Ukraine

Sanctions : Après avoir en partie repris le 7^{ème} paquet de sanctions de l'UE à l'encontre de la Russie le 3 août dernier, avec un focus particulier sur l'interdiction d'achat d'or russe, le Conseil fédéral a annoncé avoir complété certains points plus techniques assurant une reprise désormais totale du paquet concerné. Le Conseil fédéral a notamment repris les interdictions prévues par l'UE concernant l'attribution des marchés publics à des ressortissants russes ou à des entités ou des organismes établis en Russie. Les ressortissants russes résidant en Suisse, ainsi que les entreprises suisses détenues par des Russes sont toutefois exemptés de l'interdiction.

Macroéconomie

Croissance : Le taux de croissance de la Suisse s'est élevé à 4,2 % en 2021 selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ce rebond, supérieur aux prévisions des institutions financières internationales (respectivement 3,5 % et 3,7 % originellement attendues par l'OCDE et le FMI), fait suite à la contraction du PIB de -2,4 % en 2020 due aux effets négatifs de la crise sanitaire et des perturbations sur les chaînes d'approvisionnement. La progression de l'activité l'an dernier a surtout été portée par les bons résultats du commerce extérieur et de l'investissement. Au plan sectoriel, l'industrie a été particulièrement résiliente avec une hausse de 11 % de l'activité alors que la restauration est restée fragilisée (-0,1 %).

Conjoncture : En août, le baromètre conjoncturel du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich a reculé de 4,0 points à 86,5 points (90,5 en juillet). Cette détérioration est due au repli des indicateurs de la consommation et aux signaux négatifs envoyés par l'industrie manufacturière et la construction (difficultés liées aux intrants et aux pénuries de main d'œuvre malgré une demande soutenue).

Inflation : En août, l'indice des prix à la consommation a crû de + 0,3 % par rapport au mois précédent. Ce renchérissement correspond à une hausse de + 3,5 % en glissement annuel (g.a).

Marché du travail : Au 2^{ème} trimestre 2022, l'emploi total (nombre de postes occupés) a progressé de +0,7 % par rapport au 1^{er} trimestre, et de 3,2 % en glissement annuel, aussi bien dans le secteur secondaire (+2,2 %) que dans le secteur tertiaire (3,4 %). L'Office fédéral de la statistique dénombre 39 900 places vacantes de plus qu'il y a un, soit une hausse de +45,5 %.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 01/09	Var. vs 25/08
EUR/CHF	0,9794	+1,7 %
USD/CHF	0,9759	+ 1,4 %
SMI	10 663	- 3,6 %
Taux 10a	0,850 %	+ 5,4 pb

Secteur financier

Place bancaire : D'après l'Association suisse des banquiers (ASB), le résultat consolidé des 239 établissements bancaires opérant en Suisse a progressé de 1,4 % à 70,9 Mds CHF en 2021. La somme du bilan cumulé de la totalité des banques du pays se montait à 3588 Mds CHF, en hausse de +3,5 % en g.a. Les incertitudes liées au contexte international et le mouvement récemment initié de resserrement de la politique monétaire des principales banques centrales pourraient peser négativement sur les résultats attendus cette année.

Secteurs non financiers

Energie : L'augmentation exponentielle actuelle des tarifs de l'électricité devrait se ressentir sur les factures des ménages à compter du 1^{er} janvier prochain avec des hausses comprises entre +20 et +60 % selon les fournisseurs d'électricité. D'après l'association des entreprises électriques suisses, le prix médian de l'électricité des ménages pour l'an prochain devrait s'élever à environ 28 centimes/kilowattheure (kWh) contre 21 cette année. Romande Energie a ainsi annoncé un relèvement « historique » de 49 % du prix du courant l'an prochain. Ces hausses très significatives, également liées à l'accroissement du coût d'utilisation du réseau de Swissgrid, restent toutefois inférieures à celles enregistrées par les entreprises sur le marché libre. A titre illustratif, une entreprise ayant négocié en 2018 un prix du kWh à 6 centimes, doit s'acquitter désormais de 80 centimes pour ce même kWh pour couvrir l'année 2023, se traduisant par d'importantes contractions des marges et des profits.

En dépit de ces hausses, le Conseil fédéral estime à ce stade que des mesures de soutien aux ménages les plus modestes ne sont pas immédiatement nécessaires.

Le 31 août, la Confédération a lancé une première campagne de communication pour inciter la population et les entreprises à lutter contre le gaspillage d'électricité, en ciblant notamment le chauffage des bâtiments. Cet appel s'ajoute à l'objectif volontaire fixé par le Conseil fédéral la semaine passée de réduire sa consommation de gaz de 15 % au cours de l'hiver prochain.

Par ailleurs, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a relayé les conclusions d'une récente étude menée par Meteotest AG, selon laquelle le pays pourrait produire 8,9 TWh d'électricité d'origine éolienne par an, dont 5,7 TWh en hiver, s'il exploitait « seulement » 30 % du potentiel éolien total, qui s'élève à 29,5 TWh d'électricité par an (soit la moitié de la consommation électrique annuelle de la Suisse en 2021). La Suisse ne comptait que 41 éoliennes à la fin de l'année 2021, produisant 87 MWh/an, soit 0,24 % de la production électrique nationale.

Construction : Dans le cadre du Programme Bâtiments de la Confédération, le montant des subventions versées en 2021 s'élève à 361 M CHF, un record depuis la création du programme en 2010. Les propriétaires ont principalement bénéficié de ces subventions dans le cadre de projets d'isolation thermique (126 M CHF), tandis que l'aide à des projets d'installations techniques du bâtiment a fortement progressé (+70% à 106 M CHF). En un an, près de 14 000 propriétaires ont remplacé leurs systèmes fossiles par des systèmes de chauffages alimentés aux énergies renouvelables, le plus souvent par une pompe à chaleur.

Relations Suisse-UE : Dans le cadre de la politique de cohésion de l'UE à laquelle contribue la Suisse, le Conseil fédéral a approuvé le 31 août les accords bilatéraux de mise en œuvre conclus entre la Suisse et la Bulgarie, l'Estonie, la Croatie, Malte, la Pologne, la Roumanie, la Hongrie et Chypre. La deuxième contribution de la Suisse, d'un montant de 1,1 Md CHF, débloquée par le Parlement en septembre 2021, est affectée à des programmes et projets dans divers domaines au sein des pays partenaires, lesquels doivent en assurer le cofinancement.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays* à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication :
Rédacteurs :

Gilles BORDES
Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET

Pour s'abonner :

berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.
Crédits visuel : Pixabay